

COMBIEN COÛTE MA COTISATION?

Le montant de la cotisation est de **0,85 % du salaire net, toutes primes comprises, pour tous.**

Ce principe permet de tenir compte de la situation de chaque adhérent : temps non complet, temps partiel, congé longue maladie...

66 % des cotisations versées tout au long de l'année sont récupérables sous la forme d'un crédit d'impôt.

Si vous êtes imposable, **ce montant viendra en déduction des impôts dus.**

Si vous n'êtes pas imposable, le montant vous sera reversé.



VOS ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE :



Par exemple, un agent qui gagne 1500 euros nets par mois verra sa cotisation calculée ainsi :

$1500 \times 0.85 \% = 12,75 \text{ € par mois, ou } 153 \text{ € par an.}$

66 % peuvent être récupérés sur les impôts:

$153 \text{ €} - 66 \% = 52,02 \text{ € à la charge de l'adhérent, et } 100,98 \text{ € en crédit d'impôt !}$

Pour le syndicat CFDT Interco des Deux-Sèvres, les prélèvements sont mensuels et ont lieu **le 5 de chaque mois.**

Une attestation fiscale vous est envoyée chaque année (et vous pouvez la retrouver sur votre espace adhérent) pour bénéficier du crédit d'impôt.



Bon à savoir!



Interco79@interco.cfdt.fr

06.52.09.61.58



8, rue Joseph Cugnot
Maison des syndicats
79 000 NIORT

Vous voulez adhérer ?

- remplissez le bulletin d'adhésion joint et renvoyez-le par courrier
 - ou flashez ce QR-code
 - remplissez le PDF en ligne qui s'affiche
 - renvoyez-le par mail
- C'est compliqué ? Appeler-nous**



INTERCO DEUX SEVRES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Embarquez avec la CFDT !





La section des isolés regroupe les adhérents des collectivités de moins de 50 agents et les agents des collectivités qui n'ont pas de section CFDT.

La section est **présente régulièrement sur le terrain**, elle vient à votre rencontre afin d'échanger sur votre carrière professionnelle (évolution de carrière, retraite, RIFSEEP...), faire connaître la CFDT et ses actions et **recueillir votre parole pour mieux vous défendre**.

En **2025**, notre syndicat va continuer de négocier autour de la **Protection Sociale Complémentaire** : le contrat de groupe du Centre de Gestion est en cours de construction. **La participation employeur** est obligatoire depuis le 1er janvier 2025 pour la partie "prévoyance" et devra s'installer au 1er janvier 2026 pour la partie "santé".

La section communique régulièrement via "**la lettre des isolés**" qui est envoyée par mail aux adhérents. Elle informe des actions menées par la section et/ou sur une thématique spécifique.

Les **membres du conseil** de section des isolés issus des collectivités de **tout le département** et de **divers métiers** sont disponibles pour vous accueillir et répondre à toutes questions



Secrétaire de section:

Nelly DUBIN

Secrétaire adjointe:

Julie Poupart

06.62.37.80.91

sectionisoles@gmail.com



LES BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT

ACCÈS AUX INFOS

- **A l'échelon national**, via le journal envoyé mensuellement par la CFDT
- **A l'échelon de votre branche professionnelle**, via le journal trimestriel et les informations transmises à votre syndicat
- **A l'échelon local**, via votre syndicat Interco Deux-Sèvres qui communique avec vous par mail ou par Facebook régulièrement (nouveaux textes, droits, mouvements sociaux...)



MILITANTS ENGAGÉS

La CFDT Interco des Deux-Sèvres est présente dans vos instances partout où vous et vos collègues nous avez élus !

Là où nous ne sommes pas élus, nous pouvons tout de même vous conseiller et vous accompagner : sollicitez-nous :-)

PROTECTION & SOUTIEN

Une question sur vos droits ? Un litige au sein de votre travail ? Nous pouvons vous accompagner : **notre équipe est formée pour vous répondre au mieux !**

Vous pouvez, en tant qu'adhérent depuis 6 mois ou plus, bénéficier du **soutien de la CNAS** (caisse juridique de la CFDT) qui peut participer au financement des frais juridiques ou à un soutien pour compenser les jours de grève. Vous avez aussi accès à un **espace adhérent** sur le site internet de la CFDT, et un service "Réponses à la carte" en ligne !



FORMATIONS & RENCONTRES

Nous organisons régulièrement des formations syndicales à destination de nos adhérents, ainsi que des rencontres sur le terrain.

Nous n'hésitons jamais à nous déplacer à travers tout le département, pour des accompagnements individuels ou collectifs !

L'adhésion est strictement confidentielle.

Votre employeur n'en est pas informé.

Vous êtes acteur de votre relation avec le syndicat, et c'est **vous** qui décidez de la place que vous lui donnez dans votre vie professionnelle, du **simple accès à l'information** à **l'accompagnement de proximité**.

L'adhérent CFDT a droit d'accès et de rectification des données les concernant enregistrées dans les fichiers, et à l'oubli en cas de démission.